

Art 1: Présentation de l'épreuve:

Nom de l'épreuve: LA COURSE ROSE

Date: Le Dimanche 1er Octobre 2023 à AGDE (34).

Départ: du Parvis du Palais des Congrès au Cap d'Agde

Les Courses :

Un parcours de 5 km accessible à tous, à faire en marchant ou en courant

Un parcours de 10 km chronométré et non chronométré

Kid's Run 1 km (- 7 ans)

Le départ des courses est à 11h00.

Art 2: Inscriptions:

Renseignements :

Peyret Sylviane 06.73.35.26.69 ou par mail à liguecanceragde@gmail.com

Inscription en ligne sur le site d'ATS sport :

https://www.ats-sport.com/insc.php?id_epreuve=8176

pour le 10kms :

Certificat médical à fournir obligatoirement pour valider votre inscription "qui porte la mention Apte à la pratique de la course à pied en compétition"

Ou une photocopie de licence sportive 2022 / 2023 (en compétition).

Ou une photocopie de licence FFA 2022/2023.

Droit d'engagement:

11€ en pré inscription (dont 1€ pour l'inscription en ligne)

6€ en pré inscription pour les – 10 ans (dont 1€ pour l'inscription en ligne)

15€ sur place le jour même

Course enfant : gratuite

Art 3: Retrait des dossards:

Retrait des dossards du lundi 25 septembre au vendredi 29 septembre 2022 de 18h à 20h et le samedi 30 septembre de 10h à 18h au Palais des Sports d'Agde ainsi que le jour même le Dimanche 1er octobre 2023 à partir de 7h00 sur le Parvis du Palais des Congrès au Cap d'Agde.

Les dossards devront être portés sur la poitrine pour rester lisible tout au long du parcours et permettre des contrôles et classements.

Art 4: Horaires:

7h00-10h15 Retrait des dossards.

10h15 Course enfants sur la passerelle

10h30 Briefing de la course

10h 45 Entraînement collectif

11h00 départ des courses.

A tout moment , l'organisation de la manifestation se réserve le droit de modifier le parcours ou horaires.

En cas d'empêchement pour force majeure (condition climatique, arrêté préfectoral...), l'épreuve sera annulée mais les frais d'inscription restent acquis à l'organisation.

En cas d'annulation de l'épreuve pour une raison autre que force majeure, les frais d'inscription seront remboursés ou reportés à la prochaine édition.

Les concurrents acceptent, de se soumettre aux directives de l'organisation.

En cas de désistement, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Art 5: Ravitaillements:

Pour le 5kms

Au 3 ème km

Pour le 10 km

Au 3eme et 7ème km

Collation à l'arrivée

Art 6: Environnement

Respecter la nature en ne jetant ni papiers, ni gels, ni bouteilles sur le parcours.....

Art 7: Bénévoles

Respecter les bénévoles, sans lesquels la course ne pourrait avoir lieu.

Art 8 : Disqualification

Tout coureur ne prenant pas l'itinéraire balisé et conseillé se verra disqualifié.

Art 9: En cas d'accident (Coureur blessé ou en grosse difficulté)

Donner les premiers secours et le signaler au prochain point de Contrôle/Secours.

Téléphoner avec votre portable au 06 73 35 26 69

En cas d'accident le coureur doit rester sur l'itinéraire balisé afin de faciliter l'accès des secours.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, blessures ou autres, de détérioration vol ou perte de matériel et/ou objet personnels des concurrents.

Art 10: Dispositif de Secours

Véhicule de secours, secouristes et médecins mis en place sur le parcours:

→1 Ambulance basée sur le Parvis du Palais des Congrès

→1 médecin.

→2 secouristes

Art 11: Droit à l'image

La Ligue contre le cancer peut être amenée à utiliser et exploiter des images me représentant ou représentant mon enfant mineur, pour la réalisation de supports de communication faisant l'objet d'une diffusion (publicités, site internet), j'accepte et autorise à titre gratuit l'exploitation de ces photos.

Art 12: Récompenses:

3 premières féminines du 10 kms

3 premiers masculins du 10 kms

La plus grosse équipe constituée et identifiée

Les enfants qui participent à la course enfant seront tous récompensés